

Congrès



Nicky Le Feuvre, du comité d'organisation du congrès mondial de recherches francophones féministes. MARIUS AFFOLTER

Les facettes du féminisme, un débat mondial à l'UNIL

La sociologue Nicky Le Feuvre présente les thèmes actuels de la recherche homme-femme, dans le cadre d'un congrès à Dorigny

Jérôme Ducret

Quelque 600 chercheuses et chercheurs se sont donné rendez-vous cette semaine sur le campus de Dorigny. Ils sont là pour un congrès de recherches féministes francophones, qui aborde les discriminations et privilèges de genre, de race, de classe et de sexualité. La professeure Nicky Le Feuvre (UNIL) accepte de décortiquer certains thèmes d'actualité, tels que l'interdiction du voile ou la condition des migrantes, à la lumière de ces recherches.

Y a-t-il des acquis universels des luttes féministes?

Une vaste majorité semble reconnaître que certains droits, comme l'égalité de traitement entre hommes et femmes, sont acquis, ou en

voie d'acquisition. Mais on ajoute aussitôt que c'est le cas dans les pays dits développés. On refoule ainsi les inégalités dans un ailleurs, plus ou moins imaginaire, et on oublie ce faisant que dans nos pays riches, les droits des femmes sont plus ou moins respectés selon leur statut social ou leur origine culturelle. Prenez l'exemple des domestiques migrantes, dont le droit à l'égalité est dans les faits restreint.

Et que penser du débat sur l'interdiction du voile?

Ce sujet divise aussi la commu-

nauté des chercheuses et des chercheurs. Un courant de pensée dominant voit cette interdiction comme une double discrimination, de sexe, et d'origine ethnique ou culturelle, envers les femmes concernées. On peut aussi estimer qu'en focalisant le débat sur ce symbole vestimentaire on pose en fait un voile sur les discriminations économiques ou la violence conjugale dans notre société.

Le féminisme a-t-il joué un rôle lors des printemps arabes?

Ce qui s'est passé dans ces pays, ce qui continue à s'y passer ne constitue pas un phénomène homogène. En Tunisie, par exemple, un régime dictatorial a perduré en affirmant garantir l'égalité des sexes et faire office de rempart contre une islamisation qui aurait remis cet acquis en cause. On voit bien qu'il s'agissait d'une rhétorique qui était utile au régime pour obtenir un soutien économique de la part des puissances occidentales.

Et aujourd'hui?

Dans le nouveau processus démocratique qui s'ébauche pour ce pays, il est en fait impossible de savoir ce qui va se passer. Maintenant que les Tunisiens ont balayé ce régime, il devient en tout cas difficile de réutiliser tel quel ce genre de discours féministe. Il doit donc y avoir un travail de reformulation, de réappropriation de la part de celles ou ceux qui se réclament du féminisme. On remarque par ailleurs qu'un phénomène semblable est à l'œuvre dans les ex-pays du bloc soviétique, où l'égalité entre les sexes était officiellement mise en exergue.

Les études genre en français

C'est le 6e Congrès international des recherches féministes francophones, le 1er ayant eu lieu en 1996 à Laval (Québec). La communauté scientifique parle aujourd'hui plutôt d'études genre, soit l'analyse des rapports sociaux de sexe. Le congrès met en dialogue des recherches provenant de tous les pays francophones, issues des universités, des

mouvements et des groupes d'intervention féministes, et ancrées dans toutes les disciplines. Cette année, les sciences sociales et politiques sont fortement représentées. Le comité d'organisation lausannois s'appuie sur le Centre en études genre de l'UNIL et sur le Laboratoire interuniversitaire en études genre de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale.

Le chancelier Mousson, cet illustre inconnu

Une biographie et une plaque bientôt apposée sur la maison où il a vécu, à Morges, réhabilitent la mémoire de Marc Mousson, premier chancelier de la Confédération

Très peu de gens le connaissent et les rares iconographes à avoir voulu le présenter se sont carrément trompés de portrait, le confondant avec un entrepreneur saint-gallois. A sa mort, en 1861, aucunes funérailles officielles. Aujourd'hui, ni buste ni statue, pas même une rue à son nom. Et pourtant, Marc Mousson n'est pas n'importe qui.

Elu chancelier de la Confédération par la Diète (pendant de l'actuelle Assemblée fédérale) en 1803, le Morgien, alors âgé de 27 ans, est le premier Suisse de tous les temps - et toujours le plus jeune à ce jour - à avoir exercé cette haute fonction. «Toute la période antérieure à la création de la Confédération moderne, en 1848, a totalement été occultée. Ceux qui avaient servi sous l'Ancien Régime, on ne voulait plus en entendre parler», déplore l'historien Georges Andrey.

Spécialiste de l'histoire helvétique, à qui l'on doit notamment *L'histoire suisse pour les nuls*, écolée à quelque 25 000 exemplaires, Georges Andrey a donc décidé de combler cette lacune historique. Aidé par la Morgienne Maryse Oeri von Auw, le chargé de cours émérite à l'Université de Fribourg a écrit la première biographie en français de Marc Mousson. «Aujourd'hui, on le ressuscite», sourit Maryse Oeri von Auw.

Préfacée notamment par Corina Casanova, actuelle chancelière de la Confédération, la biographie de Marc Mousson retrace un demi-siècle d'histoire vaudoise et suisse. Grâce à un long et minutieux travail de recherche et au recours à des sources inédites, l'aspect plus intime de la vie du magistrat n'est pas en reste; anecdotes et autres documents privés ponctuent le récit. La petite histoire rejoint souvent la grande. «La famille, qui elle aussi ignorait l'importance de son aïeul, nous a beaucoup aidés, en mettant toutes les archives familiales à notre



Né à Morges en 1776, **Marc Mousson** a été chancelier de la Confédération à 27 ans

disposition», poursuivent les deux auteurs, qui retrouveront les descendants du premier chancelier vendredi, à 17 h, à Morges.

Sous l'impulsion des auteurs, la Ville a en effet décidé d'honorer la mémoire de Marc Mousson, en apposant une plaque commémorative sur la maison où il vivait. Précisément au 52 de la Grand-Rue, là où se tient désormais une agence du Credit Suisse. Et, comme pour boucler la boucle de cette réhabilitation historique, c'est Gabriel Mousson, 6 ans, qui dévoilera la plaque de son ancêtre. **E.BZ**

Marc Mousson, Premier chancelier de la Confédération, Georges Andrey, Maryse Oeri von Auw, Editions Cabédita



Dans leurs recherches, Georges Andrey et Maryse Oeri von Auw sont allés jusqu'à Zurich et Londres. ALAIN ROUËCHE

Achat groupé de locomotives à voie étroite

C'est une première: quatre entreprises romandes lancent un appel d'offres commun pour dix-sept nouvelles rames

C'est une première historique dans le domaine des transports ferroviaires à voie étroite en Suisse romande. Les Transports de la région Morges-Bière-Cossigny (MBC), ceux d'Yverdon - Sainte-Croix (TRAVYS), ainsi que la Compagnie du chemin de fer Montreux-Oberland Bernois (MOB) et les Transports publics fribourgeois (TPF) viennent de lancer un appel d'offres commun pour acquérir du nouveau matériel roulant.

Confrontés plus ou moins aux mêmes besoins au même moment, les quatre transporteurs ont commencé par réfléchir chacun dans leur coin: «Nous nous sommes rencontrés une première fois il y a trois ou quatre mois, raconte Jean-Marc Forclaz, responsable technique du MOB Gol-

denPass. En quelques séances, on a réussi à se mettre d'accord, moyennant quelques concessions, pour établir un cahier des charges technique qui satisfait chaque entité.» Une telle entente n'est pas si évidente, souligne-t-il: «Réussir à faire converger les besoins de quatre compagnies pour un volume pareil nécessite un gros effort de coordination afin d'avoir le minimum de différences entre les véhicules.» Le marché porte sur 17 rames dont le coût est estimé à quelque 150 millions de francs: quatre rames pour le MOB, quatre pour le MBC, six pour les TPF et trois pour les TRAVYS. L'adjudication devrait intervenir encore avant la fin de l'année. La livraison échelonnée pourrait démarrer au début de 2015 et s'achever à la mi-2016.

Quelle économie les transporteurs peuvent-ils espérer réaliser en travaillant ensemble? Jean-Marc Forclaz donne une estimation: «Pour un volume pareil, cela représente entre 14 et 18 millions de moins sur la facture.» **JO.F.**

L'arbre à fondue se transforme en table de bar

Le concept qui permet de taquiner le caquelon debout a fait des petits depuis son lancement, en 2007, lors de la Coupe de l'America

Manger une fondue debout, le pain, le vin et les verres «accrochés aux branches»: le concept de l'arbre à fondue a beaucoup évolué depuis son lancement par le vigneron de Féchy Jean-Luc Kursner, il y a cinq ans, à l'occasion de la Coupe de l'America.

Aujourd'hui, une nouvelle génération d'arbres débarque sur le marché, parrainée par Jean-Claude Biver, patron de Hublot. «Nous l'avons enrichi de nouvelles fonctionnalités, précise Nicolas Borel, directeur de STAAF, la société qui développe l'arbre à fondue. Grâce à un plateau amovible,



Jean-Luc Kursner, créateur du concept, et Nicolas Borel, directeur, misent beaucoup sur la nouvelle gamme. A. ROUËCHE

il peut être transformé en table de bar afin de déguster n'importe quel autre plat, comme des tapas ou des fruits de mer.» Mais ce n'est pas tout: la nouvelle gamme, 100% recyclable, est vendue moi-

tié moins chère que la précédente. Et ce, grâce à un nouveau matériau - du polyéthylène - qui fait chuter drastiquement le coût de production. «Cette nouvelle matière est aussi plus résistante aux

intempéries et aux rayons du soleil», ajoute le responsable.

Cette nouvelle génération permet à ses concepteurs de se sentir pousser des ailes. «Notre objectif est de vendre 20 000 exemplaires d'ici à cinq ans», poursuit Nicolas Borel. Pour ce faire, la société STAAF va s'attaquer aux marchés européens, en ciblant principalement les professionnels, tels que des restaurateurs. «Nous souhaitons le proposer un peu partout en Europe et pourquoi pas en Chine, aux Etats-Unis ou à Dubaï», ajoute encore le directeur. D'autant que l'arbre à fondue a déjà fait des adeptes sur la place Vendôme, à Paris. «Lors d'une inauguration, je me demandais comment amener du fromage au pied de la célèbre colonne, raconte Jean-Claude Biver. Grâce à l'arbre à fondue, nous avons pu le faire.» **L.B.**